Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Module interprofessionnel* — *2024-2025*

Code
T.TS.SO352.Intpro.F.24

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☐ module de base
☑ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☐ semestre de printemps
☑ semestre d'automne
☐ module sur 2 semestres automne et printemps
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
6 ECTS

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ anglais

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☑ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Ce module vise à renforcer les compétences nécessaires à la collaboration interprofessionnelle entre les professionnel-le-s des trois métiers historiques du travail social (éducateur-trice social-e, assistant-e social-e, animateur-trice socioculturel-le) et celles/ceux d'autres professions concernées (santé, ordre judiciaire, etc.) afin d'améliorer l'accompagnement des personnes concernées et leur bien-être.

Principales compétences retenues :

- Compétence 3 : Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Compétence 6 : Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- Compétence 7 : Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Compétence 8 : Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs spécifiques travaillés :

Les étudiant-e-s sont capables de :

- Comprendre et mobiliser les différents concepts et approches théoriques liés à la collaboration interprofessionnelle
- Décrire et analyser les problématiques et questionnements que soulève la collaboration interprofessionnelle dans une situation donnée
- Décrire et distinguer les spécificités de chaque partenaire de la collaboration interprofessionnelle en travail social dans une situation donnée
- Analyser les déterminants, les enjeux et les bénéfices de la collaboration interprofessionnelle
- Situer et analyser sa fonction et son rôle professionnel dans la collaboration interprofessionnelle pour en dégager les spécificités et les transversalités
- Repérer et analyser les champs de tension dans la collaboration interprofessionnelle dans une situation donnée
- Formuler et analyser des pistes d'intervention dans la collaboration interprofessionnelle au regard des concepts et approches théoriques

Ces objectifs spécifiques sont mis en relation avec le champ d'intervention spécifique suivi dans le cadre des ateliers d'approfondissement (addictions, réinsertion socioprofessionnelle, santé mentale).

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

La collaboration interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire pour répondre aux défis démographiques, sociaux, cliniques, économiques, environnementaux et politiques de l'intervention, aux besoins des personnes concernées et des travailleuses et travailleurs sociaux. Elle engendre des effets positifs sur la qualité de l'accompagnement des personnes concernées et sur la qualité de vie au travail. Au travers d'un champ d'intervention (addictions, réinsertion socioprofessionnelle, santé mentale), ce module permettra aux étudiant-e-s d'appréhender les rôles spécifiques et communs à chaque profession dans l'intervention sur le terrain, de mettre l'emphase sur la plus-value de la collaboration interprofessionnelle propre aux champs d'intervention respectifs et de développer de multiples compétences autant dans leur champ d'intervention spécifique que dans celui des relations interpersonnelles. Finalement, il abordera les fameuses zones grises qui s'avèrent des lieux privilégiés d'échanges constructifs afin de favoriser la mise en place d'interventions communes centrées sur les besoins de la personne concernée.

Plusieurs aspects de la collaboration interprofessionnelle (définitions, spécificités, facilitateurs et obstacles, bénéfices et enjeux) seront abordés.

Les modalités pédagogiques comprennent des cours ex-cathedra ainsi que des ateliers thématiques d'approfondissement de la collaboration interprofessionnelle (notamment entre professionnel-le-s du travail social mais aussi avec des professionnel-le-s d'autres domaines) dans un champ d'intervention spécifique (addictions, réinsertion socioprofessionnelle, santé mentale), en vue de préparer la seconde période de formation pratique (FP2). Afin de connaitre les différents partenaires de la collaboration interprofessionnelle, les étudiant-e-s seront également amené-e-s à organiser et participer à des stands tenus par des partenaires actifs dans le travail social. Du temps sera consacré dans le module au travail sur le portfolio.

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

L'évaluation certificative consiste en un travail individuel écrit sur table portant sur une analyse d'une situation emblématique autour de la collaboration interprofessionnelle dans le champ d'intervention spécifique suivi dans le cadre des ateliers d'approfondissement (addictions, réinsertion socioprofessionnelle, santé mentale).

L'examen individuel écrit sur table est obligatoire et il a lieu le jeudi 23 janvier 2025, de 9h à 12h. Les modalités et la grille d'évaluation se trouveront sur Moodle.

L'évaluation certificative représente 6 crédits ECTS et totalise un maximum de 48 points.

La répétition est réalisée sous forme d'un examen individuel écrit sur table le 20 mars 2025, de 9h à 12h.

7 ***Modalités de remédiation ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

9 ***Bibliographie***

Couturier, Y. & Belzile, L. (2018). *La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Gachoud D., Gallant S., Lucarelli L., Oberhauser N., Allin-Pfister A-C. (2017). *Education interprofessionnelle et pratique collaborative. Le modèle de Lausanne*. Suisse: Médecine & Hygiène.

Gulfi, A., Perriard, V. & Rossier, A. (2023). La collaboration entre éducateurs sociaux et infirmiers dans les structures résidentielles du handicap en Suisse romande : développements et enjeux pour le champ du travail social. *Phronesis, 12*, 92-109. https://www.cairn.info/revue--2023-1-page-92.htm.

Konan, N'D. P., Beuret, B., Gyuriga Perez, T., & Csupor, I. (2024). Stimuler l'interprofessionnalité avec la formation. *Reiso, Revue d'information sociale*. https://www.reiso.org/document/12338

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

10 ***Enseignant·e·s***

Barboni Emmanuelle
Bauwens Rita
Blanc Claude
Bouzegaou Rafik
Bovard Marie-Laure
Clément Laura
Clément Perritaz Aurélie
Clottu Reichlin Marylin
Corzani Sabine
Dif-Pradalier Maël
Duvanel Géraldine
Gendre Romain
Giller Yasmine
Gobet Gaël
Gulfi Alida
Gumy Stéphane
Meyer Claude
Petitpierre Bastien
Raemy Charlotte
Ray Philippe
Renevey Eleonora
Rossier Amélie
Shelton Mikael
Torri-Gremaud Christine
Tschachtli Nelly
Villani Michela
Zurkinden Eléonore

Responsable de module *

Alida Gulfi
Rita Bauwens

Descriptif validé le *

Le 1er septembre 2024

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière